

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : SULFEQUINE 333 MG/G + 67 MG/G PATE ORALE POUR CHEVAUX, Pâte orale

Titulaire : CP-PHARMA HANDELSGESELLSCHAFT MBH

Composition : Sulfadiazine 333 mg - Excipient QSP 1 g; Triméthoprime 66,7 mg - Excipient QSP 1 g

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/7364950 2/2025

Date de décision : 04/07/2025